



Mon pere et ma mère se disputent pour ma pension alimentaire

Par **Caroline**, le 21/11/2009 à 13:10

Bonjour,

je m'appelle Caroline je suis étudiante et j'ai un gros problème depuis quelques jours qui necessiterai vos conseils: mon père a toujours versé la pension alimentaire à ma mère (par saisie) et depuis que j'ai 18 ans il souhaite l'envoyer sur mon compte plutôt que sur celui de ma mère. Mon père est quelqu'un de bien mais je le vois rarement (surtout par ma faute), et ma mère c'est battue (selon elle mais je la crois) pour avoir la pension alimentaire quand j'étais petite car il ne la donnais (selon elle toujours) qu'un mois sur deux. Elle n'est donc pas d'accord pour que ça tombe sur mon compte.

Bon alors, le contrat (ils sont allés en procès) forçait mon père tout les mois par saisi sur salaire sur le compte de ma mère, **cette saisi n'est-elle plus valable dès lors qu'on change le destinataire ?** (je sais pas si je suis claire)

A votre avi dois-je suivre ma mère (elle reçoit l'argent et me le passe) ou suivre mon père (changer le destinateur de ma mère pour moi)?

Merci de votre aide, caroline.

PS: j'espère ne pas avoir mal placé ma question!

Par **jeetendra**, le 21/11/2009 à 14:34

[fluo]CIDFF du Gard[/fluo]

20, rue de Verdun

30900 NIMES

Téléphone : 04 66 38 10 70

cediff.gard@9business.fr

Bonjour, si vous ne vivez plus chez votre mère (officiellement), votre père peut vous verser directement la pension alimentaire, contactez l'Association cidff de Nîmes, ils tiennent des permanences juridiques et vous renseigneront, bon après-midi à vous.